

Paris illicites: le parquet pointe "l'esprit d'équipe de l'escroquerie" des handballeurs

Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 09/02/2015 à 15:32

Le réquisitoire du procureur, qui demande un renvoi en correctionnelle des 16 mis en examen, fait état de "charges accablantes réunies par les enquêteurs" à propos du match Cesson-Montpellier de mai 2012.



Nikola Karabatic signe des autographes à l'arrivée de l'équipe de France de handball championne du monde, le 2 février 2015 à l'aéroport de Roissy. afp.com/Kenzo Tribouillard

Le parquet de Montpellier, qui a demandé vendredi le [renvoi en correctionnelle de l'icône du handball français Nikola Karabatic](#) et 16 autres mis en examen dans [l'affaire de soupçons de paris illicites](#), dénonce dans son réquisitoire "l'esprit d'équipe de l'escroquerie".

"De toute évidence, les joueurs concernés avaient poussé leur esprit d'équipe, clé de voûte de leurs très nombreux succès sportifs de l'époque, jusqu'à concevoir et commettre en équipe une tricherie ayant pour objet d'escroquer la Française des Jeux", écrit le procureur de la République Patrick Desjardins dans son réquisitoire de 79 pages, dont l'AFP a récupéré lundi une copie.

Des consignes respectées "à la lettre"

Pour le parquet, même si certains joueurs (les frères Karabatic, Samuel Honrubia et Mladen Bojinovic), n'ont pas participé au match en cause, ils n'en sont pas moins responsables.

"De toute évidence, en tant que leaders charismatiques Mladen Bojinovic, relayé par les frères Karabatic, avaient donné leur aval en acceptant de se compromettre dans ce projet", assure le magistrat pour lequel ensuite la réussite du projet vient du fait que chacun a respecté "à la lettre comme dans tout sport d'équipe, les consignes données".

Parier n'est pas tricher se défendent les handballeurs

Les paris qui se sont élevés à 103.100 euros à la cote de 2,9 contre 1 portaient sur le résultat à la mi-temps (15-12) du match Cesson-MAHB, finalement perdu le 12 mai 2012 par le club montpelliérain, déjà sacré champion de France. Beaucoup de joueurs, à l'exception de Nikola Karabatic, Isem Tej et Dragan Gajic, ont reconnu les paris mais nié avoir triché.

"Malgré les charges accablantes réunies par les enquêteurs mettant en évidence d'une escroquerie d'envergure, les mis en examen ont pour la plupart adopté une attitude de dénégation très peu convaincante", constate le parquet pour lequel "la notion d'équipe soudée jusque dans la défaite se vérifie ici aussi".